

Ma Comm'Une

Bulletin municipal d'Ombrée d'Anjou



Budget 2023

Page 4-5

Inscriptions pour la rentrée scolaire

Page 15

Communication

2



Un bulletin annuel supplémentaire

Vous recevrez désormais trois bulletins municipaux dans l'année au lieu de deux et vous serez ainsi informé des actualités de la commune plus fréquemment.

Ce nouveau bulletin du mois d'avril, édité entre celui d'hiver et d'été, permettra notamment de vous communiquer plus tôt le budget voté pour l'année ainsi que toutes les informations nécessaires pour préparer la rentrée scolaire et périscolaire de vos enfants. Vous retrouverez également toutes les rubriques habituelles mais dans un bulletin allégé de quelques pages.

Le bulletin municipal est distribué dans les boîtes aux lettres d'Ombrée d'Anjou mais également disponible sur notre site internet www.ombreedanjou.fr



L'info en un clic



Site internet
www.ombreedanjou.fr

Page Facebook
Commune d'Ombrée d'Anjou

Venez rejoindre nos abonnés et vous serez bientôt 1000 abonnés à suivre activement notre page !



Actualités et agenda des manifestations

Accès au portail des familles

Accès au portail des bibliothèques

Prise de rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et les passeports

Annuaire des mairies, des écoles, des associations et des professionnels

Dates des conseils municipaux et procès-verbaux, ...

Abonnement à la newsletter

Et bien d'autres choses encore !

Intramuros
Ombrée d'Anjou



Actualités et agenda des manifestations

Informations utiles

Possibilité d'effectuer un signalement sur le lieu du constat grâce à la géolocalisation (ex : arbre tombé sur la chaussée, dépôt sauvage de déchets, ...).

Application gratuite à télécharger sur smartphone (Apple Store ou Play Store)



Édito 3

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal a voté ses budgets le mardi 28 mars. **Le budget de fonctionnement 2022 a été bien maîtrisé** malgré les dépenses énergétiques supplémentaires et l'augmentation des salaires, non prévues en début d'exercice. **Notre budget d'investissement a quant à lui plutôt été mis à mal** avec l'augmentation du coût des matériaux que nous avons subi. Les résultats de la majorité des appels d'offres passés en 2022 étaient supérieurs à nos estimations, les subventions attendues ne nous ont pas été attribuées, ce qui a eu pour conséquence de décaler quelques projets. La commune, comme tout particulier, subit l'inflation de plein fouet. **Nous avons donc dû faire évoluer la fiscalité pour nous permettre de répondre à ces différentes contraintes.** Pour rappel, cette fiscalité n'a pas été augmentée depuis la création de la commune nouvelle, et certaines communes historiques ne l'avaient pas fait évoluer depuis plusieurs années.

Même si l'affichage n'est pas là, parce qu'il s'agit d'une mission transversale, **nous œuvrons pour la transition énergétique** avec notamment l'attribution de subventions, pour les particuliers dans le cadre de la rénovation de leurs logements, la rénovation des éclairages publics par des dispositifs à Leds et la réduction de leur fonctionnement (arrêt à 21h30), l'engagement sur la rénovation de salles municipales (sports, danse) ; la réhabilitation de l'îlot Porte Angevine qui permet la destruction de logements énergivores.

Quelques mouvements sont intervenus au sein de notre conseil municipal et nous avons accueilli de nouveaux élus : démission de Constance COURNÈDE (pour raisons professionnelles) remplacée par Annie ROUSSEAU ; démission de Bernard DAVID (pour raison de santé) remplacé par Guilaine POMMAT ; absence pendant 6 mois de Matthieu BALLÉ (membre du bureau municipal) pour raisons professionnelles.

Y en a marre !

Le Maire de la commune déléguée de Le Tremblay, Fabien BOSSÉ, a été agressé physiquement dans l'exercice de ses fonctions, je trouve cela dramatique. Si cette agression nous révolte, alors qu'il intervenait pour le mieux vivre ensemble sur sa commune déléguée, comme le font d'autres élus d'Ombree d'Anjou, je souhaite également vous informer que nous sommes régulièrement victimes de différentes agressions : **nous demandons le respect.**

Les élus d'Ombree d'Anjou subissent trop souvent des agressions verbales, reçoivent des mails odieux, des menaces de mort. Nos agents sont souvent agressés verbalement que ce soit nos agents d'accueil ou nos agents présents sur le terrain, et ça c'est particulièrement intolérable. Nos agents ne font qu'appliquer nos décisions. Nous recevons de temps à autre des courriers anonymes, bien sûr injurieux car les auteurs courageux ne se dévoilent pas, et nous ne pouvons même pas leur répondre !

Nous, élus, faisons tous preuve d'engagement au service de nos concitoyens, nous œuvrons pour améliorer le cadre de vie des habitants d'Ombree d'Anjou et nous prenons des décisions pour aller dans ce sens. Certaines de ces décisions peuvent être incomprises par nos concitoyens mais nous n'avons jamais refusé de recevoir qui que ce soit, de répondre à des questions, afin d'argumenter nos choix.

Alors de grâce que nos concitoyens qui ont des interrogations, des incompréhensions sur nos décisions viennent nous rencontrer, s'informer, plutôt que d'agresser agents et élus.

Bonne lecture.

Pierrick Esnault,
Maire d'Ombree d'Anjou

Publication d'Ombree d'Anjou
4, rue A. Gaubert et S. Micolau
Pouancé - 49420 Ombree d'Anjou
Tél. : 02 41 92 35 19



Directeur de la publication : Pierrick ESNAULT

Rédaction : Élus, responsables de services,
associations, personnes mentionnées

Création / Mise en page / Impression : Imprimerie BLIN

Crédits photos : Commune d'Ombree d'Anjou, Adobe Stock et Freepik

Tirage : 4600 exemplaires

N° ISSN : 2557-5856

Imprimé sur papier recyclé

Sommaire

Communication	02
Edito	03
Budget 2023	04 - 05
Aménagement du territoire	06 - 08
Voirie	09
Actualités dans les communes	10 - 11
Culture	12

Tourisme et Patrimoine	13
Sport	14
Enfance Jeunesse	15 - 17
Scolarité	18 - 19
Transition énergétique	20
Agriculture	20
Environnement	21
Infos diverses	22 - 23
La voix de la minorité	23
France Services	24

4 Budget 2023



Le conseil municipal a procédé au vote du budget primitif le 28 mars 2023.

Ce document prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année 2023, tant pour le fonctionnement des différents services au public que pour la réalisation des investissements.

L'exercice 2022 se termine avec un excédent de fonctionnement de 4 382 276.90 €, et un excédent d'investissement de 3 382 385.04 € pour un montant de travaux engagés de 5 509 735.32 €.

Le budget 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement :
12 386 051 €

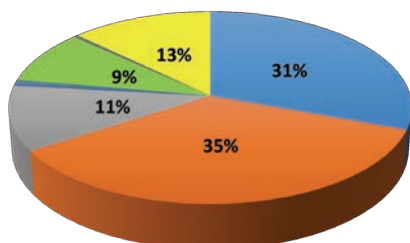
Section d'investissement :
13 790 966.32 €

Auquel s'ajoutent les budgets annexes lotissements et CCAS.

FONCTIONNEMENT

⊖ Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

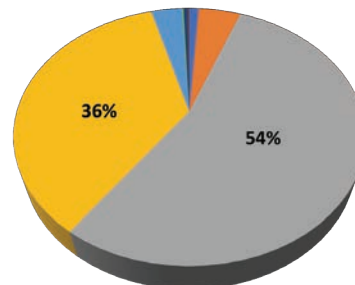
Total 12 386 051 €



- Charges à caractère général
- Charge de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Provisions pour risques
- Amortissements
- Dépenses imprévues
- Virement section investissement

+ Recettes prévisionnelles de fonctionnement

Total 12 386 051 €



- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courantes
- Prod exceptionnels opérations ordres
- Vente de produits
- Dotations, subventions
- Prod exceptionnels opérations réelles
- Reprises sur amortissements et provisions

Les subventions aux associations

370 000 € d'aides financières sont inscrits en 2023 pour les associations.

La fiscalité

Afin de faire face à l'augmentation des coûts et maintenir les engagements pris dans le cadre du projet de territoire, le conseil municipal a décidé de procéder à une augmentation de la fiscalité.

Désignation	Taux 2022	Taux 2023
Foncier Bâti	40,60 %	41,60 %
Foncier non Bâti	33,26 %	34,08 %
Taxe d'habitation	12,51 %	12,82 %



INVESTISSEMENT

L'investissement 2023 s'établit à 13 790 966.32 € dont 13 131 405.32 € de travaux d'équipement inscrits.

Les projets qui se poursuivent en 2023 :

- Les maisons de santé à Pouancé et Combrée
- Le Grenier à sel et le sentier d'interprétation
- La revitalisation du centre-ville de Pouancé
- La poursuite des travaux de voirie sur les communes déléguées

De nouveaux projets devraient voir le jour en 2023 notamment des aires de fitness sur les communes déléguées, l'acquisition de bungalows pour le camping de Pouancé, la réfection de sanitaires publics sur plusieurs communes déléguées, la réfection de la salle communale de Vergennes, la réhabilitation et le développement d'activités autour de la « Maison bleue » à St Michel et Chanveaux, la restauration du Lavoir à Com-

brée, la construction d'un nouveau club nautique à Pouancé.

Le financement de ces projets sera effectué par les subventions, l'autofinancement de la section de fonctionnement, et l'affectation de l'excédent des années précédentes.

Des études devraient également démarrer pour l'extension de l'accueil de loisirs à Vergennes, les vestiaires du stade de Combrée et la rénovation de la salle de sport de Bel-Air.

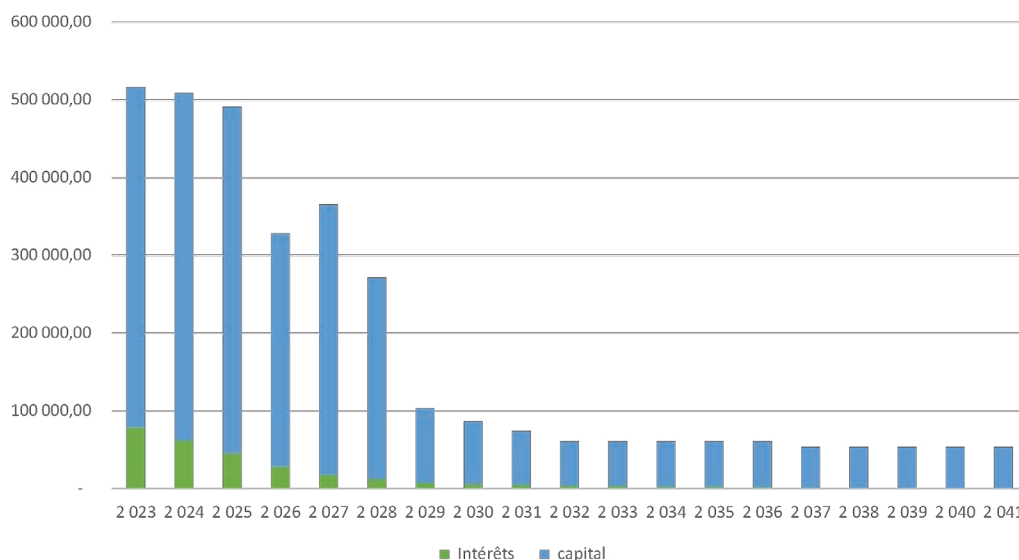
Budget annexe LOTISSEMENTS :

Les travaux du lotissement La Poterie sur la commune de Bel-Air de Combrée ont démarré. Le lotissement des Forges sur la commune de La Prévière devrait commencer en fin d'année, ainsi que la voirie définitive du lotissement des Saulneries à Pouancé.

La dette

La capacité de désendettement de la commune est de 1 an et 6 mois.

En 2022, la commune a réalisé un emprunt d'un million d'euros afin de financer en partie les maisons de santé. Le capital restant dû au titre du budget général est de 3 037 138.19 €.



S'y ajoute la dette du budget lotissements de l'ordre de 207 038.71 €.

6 Aménagement du territoire



Réhabilitation du site médiéval

En projet depuis 2018, la réhabilitation du Grenier à sel à Pouancé suit son cours. Cette réhabilitation s'intègre dans un aménagement global de l'ensemble du site médiéval de Pouancé. En effet, la Tour Porche et le rempart ont fait l'objet de travaux dernièrement.

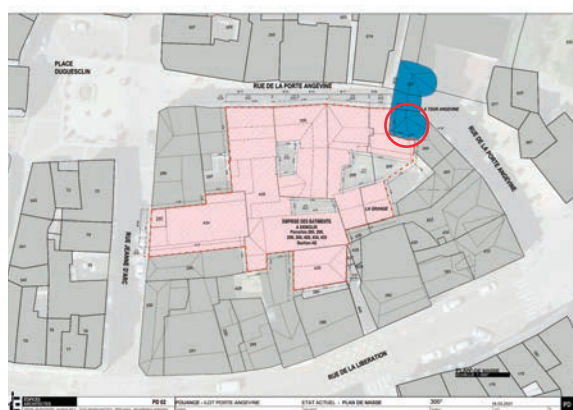
Le rempart présentait des fragilités sur sa partie supérieure représentant une menace potentielle pour la toiture du grenier à sel et les bâtiments alentours. La collectivité a donc décidé d'agir rapidement pour le sécuriser. La partie supérieure du rempart a été partiellement déposée puis remontée avec un mortier à la chaux et coiffée d'une galette de mortier hydrofugé afin de protéger le mur des infiltrations.

La Tour Porche, dans la continuité du rempart, a fait pour sa part l'objet d'une sécurisation. L'intérieur de la tour a été curé avant d'être étayé.

Concernant le Grenier à Sel, les enduits extérieurs à la chaux ont été posés. Une attention particulière est accordée aux matériaux et à leurs origines. Ainsi, les enduits sont produits à partir de sable de Loire venant de la sablière de Loiré. Les autres matériaux sont pour la plupart issus du réemploi de matériaux du Grenier

à Sel et d'autres chantiers de Pouancé, ou proviennent de fournisseurs régionaux. L'objectif est d'avoir une réhabilitation du bâtiment au plus proche de ce qu'il aurait pu être tout en valorisant ses spécificités. À cet effet, l'enduit extérieur ne sera pas lissé et suivra les irrégularités de la façade, mettant de fait en valeur les pierres saillantes de la maçonnerie. Il en est de même pour l'enduit à la terre (argile, sable et paille) appliqué à l'intérieur du Grenier à Sel. L'objectif est de proposer un ensemble cohérent valorisant l'unicité et l'histoire du Grenier à Sel.

Les ouvriers ont travaillé en mars sur la charpente, puis sur la couverture malgré la météo parfois défavorable (vents, pluies et les fortes contraintes dues au séchage de l'enduit intérieur en argile).



Avancement des travaux de l'îlot Porte Angevine

Le chantier de démolition de l'îlot Porte Angevine à Pouancé a bien avancé, les travaux sont réalisés avec deux objectifs :

- Démolir la zone bâtiment (en rose sur le plan) afin d'y aménager un espace public et des logements en partenariat avec Maine-et-Loire Habitat ;
- En parallèle, réhabiliter la partie Sud de la Tour Angevine (entourée en rouge sur le plan). Pour cela, un travail de purge a été réalisé ces derniers mois. En ce moment, une étude d'étalement est en cours afin de pouvoir poursuivre les travaux en toute sécurité.



Projets de rénovations aux bases de loisirs

Dans le cadre de la Délégation de Service Public avec l'association Anjou Sport Nature pour la mise en tourisme des plans d'eau et bases de loisirs d'Ombree d'Anjou, la commune envisage la rénovation du bâtiment Le Lavoir à Combrée et la réhabilitation du club nautique à Pouancé.

Pour Le Lavoir au plan d'eau de Combrée, utilisé pendant plusieurs saisons comme bar, restaurant et snacking, la commune souhaite remettre aux normes d'accessibilité et de sécurité le bâtiment pour y développer un service de restauration.

Les travaux envisagés comprennent l'équipement de la cuisine, une mise en accessibilité globale, une mise aux normes électriques et une terrasse extérieure.

La livraison du projet est prévue pour la saison 2024.

En ce qui concerne le club nautique de l'étang Saint-Aubin de Pouancé, la commune souhaite le réhabiliter pour répondre aux normes de sécurité, aux besoins de stockage d'Anjou Sport Nature et leur permettre de mettre en place un espace d'accueil/vente/snacking.

Le club nautique sera construit approximativement à l'emplacement actuel de l'existant qui sera démoli.

La collectivité souhaite avoir un bâtiment qui s'intègre le mieux possible dans le paysage. De conception relativement basse, il devra répondre aux normes d'accessibilité.

La commune souhaite que le bâtiment soit opérationnel pour la saison 2024.

Une demande de subvention pour chacun des projets a été déposée auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local 2023.

Un accompagnement financier et en ingénierie par Anjou Tourisme est également envisagé.



Salle du Lavoir



Préfabriqué actuel du club nautique

8 Aménagement du territoire



Chantiers en images



Les travaux ont démarré au Centre Pierre Perrois pour la future maison de santé à Bel-Air de Combrée.



Les agents communaux du service Bâtiments ont rénové les toilettes de l'école publique Jules Verne à Pouancé (carrelage, plomberie, urinoirs) et prochainement celles de l'école de Noëllet.



Les premiers coups de pelles ont été donnés en mars pour la construction du lotissement de la Poterie à Bel-Air de Combrée.

Transmettre et entreprendre à Ombrée d'Anjou

Vous souhaitez transmettre votre activité ? Ou entreprendre sur le territoire d'Ombrée d'Anjou ?

Dans le cadre de l'appel à projet « *Entreprendre au cœur des territoires* » de la Banque Publique d'Investissement, Mme BAILLEUL de COUP DE POUCE 49 (CDP49) propose un accompagnement collectif et individuel aux entrepreneurs qui souhaitent se lancer sur le territoire.

Des permanences se tiendront à la mairie déléguée de Pouancé, 38 rue Maréchal Foch, tous les derniers jeudis du mois de 9h à 12h. La première permanence aura lieu le 27 avril 2023.

Pour plus de renseignements, contactez M. Mathery à l'Hôtel de Ville d'Ombrée d'Anjou au 02 41 92 35 19.





Numérotation des lieux-dits

La commune d'Ombree d'Anjou a procédé à la numérotation des lieux-dits dans les 10 communes déléguées par arrêtés.

Grâce à cette numérotation, votre lieu-dit sera localisable pour :

- faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes) ;
- permettre une efficacité des services de La Poste, des fournisseurs d'énergie, d'eau, des livraisons ;
- permettre le déploiement de la fibre ;
- préciser la localisation sur les GPS.

Pour différencier les 10 communes déléguées, les lieux-dits se présenteront de la manière suivante :

Communes déléguées	Attribution des numéros
La Chapelle Hullin	À partir de 1
Chazé-Henry	101
Combrée	201
Grugé-l'Hopital	301
Noëllet	401
La Prévière	501
Pouancé	601
Saint-Michel-et-Chanveaux	701
Le Tremblay	801
Vergonnes	901



Les plaques de numéros des lieux-dits sont disponibles aux horaires d'ouverture des mairies déléguées. Vous voudrez bien vous munir de vos références cadastrales concernant votre immeuble.

Votre plaque devra être apposée de préférence sur la façade de la maison au-dessus de la porte principale ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut sur la boîte aux lettres.

Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de cette nouvelle numérotation.

Pensez également à signaler la modification de votre adresse auprès des organismes publics et privés. Pour vous faciliter la tâche, service-public.fr vous propose de faire votre déclaration d'ajout de numéro en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La Poste). Pour plus de renseignements <https://www.service-public.fr>

Effacements des réseaux électriques et téléphoniques



Travaux en cours :

La Prévière : Bourg ; Chemin du Fourneau ; Route de Carbay
Chazé-Henry : Rue des bouleaux ; Chemin des étangs
Pouancé : Rue du Général de Gaulle ; Rue Jallot ; Rue Sajet

Travaux prévus en 2024 :

Vergonnes : Rue d'Anjou ; Rue de la mairie
Grugé-L'Hôpital : Rue de la mairie

10 Actualités des communes déléguées



Le chantier de la salle Jeanne d'Arc au Tremblay a démarré

À l'association Jeanne d'Arc, on en parle depuis 2015 ! Après bon nombre de péripéties à la recherche de financements et deux années de crise sanitaire, **le chantier d'extension de la salle Jeanne d'Arc du Tremblay a enfin été lancé à la mi-février**. Les murs situés à l'arrière de la salle sont tombés. Les fondations sont coulées. Courant mars, les maçons interviendront pour monter les sous-basements destinés à recevoir les murs en ossature bois.

Dans quelques mois, ce sera un bel ensemble convivial d'environ 100 m², largement ouvert sur l'extérieur grâce à un système de baies vitrées qui viendra agrémenter la salle Jeanne d'Arc. **Cet espace multi-usages pourra accueillir des expositions, des réunions, des buffets, des repas de famille...** La salle Jeanne d'Arc sera aussi mieux équipée pour répondre à l'accueil de spectacles de programmation communale ou intercommunale, des loges pouvant être créées à proximité de la scène.

Il est à noter également que ce chantier est l'occasion pour de nombreux bénévoles de se retrouver et d'apporter « leur pierre à l'édifice ». La participation aux travaux est un bel exemple de complicité intergénérationnelle. Si le chantier se déroule sans trop d'aléas, l'ouverture de ce nouvel espace est prévue pour la prochaine saison théâtrale en février 2024.



Projection de la future salle © Cabinet d'architectes Cartouche

Une nouvelle page « Vie associative » sur le site internet de la commune



Les associations d'Ombree d'Anjou qui souhaiteraient rédiger un article sur un évènement passé ou pour présenter les actions de leur association peuvent désormais le publier sur le site internet de la commune.

Pour cela, elles doivent se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/systeme/actualites/> et cliquer dans la colonne de droite sur « Proposer une actualité ». L'article sera validé par le service communication et apparaîtra dans les actualités du site à la nouvelle catégorie « Vie associative ». Certains articles seront choisis par la commission communication pour paraître dans chaque bulletin municipal.

Pour annoncer une manifestation à venir, elles peuvent toujours se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/annoncer-une-manifestation/> et remplir le ou les formulaires en fonction des supports souhaités : un formulaire pour diffusion sur le site internet, la page Facebook et Intramuros et un formulaire pour diffusion sur les panneaux lumineux.



Actualités des communes déléguées 11

Des animations et ateliers numériques pour tous

Vous êtes en difficulté pour utiliser les outils numériques et Internet dans votre quotidien ?

La commune d'Ombree d'Anjou en lien avec des partenaires locaux et le syndicat Anjou Numérique, vous proposent un programme d'accompagnement jusqu'à fin juin 2023. Venez rencontrer un professionnel au plus près de chez vous pour prendre en main un équipement informatique, être accompagné pour vos démarches administratives en ligne, communiquer avec vos proches, installer des applications sur votre smartphone, etc.

Tous les accompagnements proposés sont gratuits.

L'accompagnement individuel

Venez rencontrer un professionnel avec ou sans rendez-vous pour répondre à une problématique que vous rencontrez avec votre ordinateur, tablette ou smartphone. Pour tous publics.

> Un mardi sur deux de 16h45 à 18h45

Mairie déléguée de **Saint-Michel-et-Chanveaux**,
1 rue d'Anjou. 11 avril/02 mai/16 mai/30 mai/13 juin
Atelier Fresque numérique pour les enfants
Permanence tenue par des bénévoles de l'association Familles Rurales de Saint-Michel-et-Chanveaux.
Infos et renseignements au 06 77 08 44 31

> Tous les jeudis de 9h à 12h

France Services, 36 rue de Maréchal Foch à **Pouancé**
Aide pour vos démarches administratives en ligne et vous orienter vers les partenaires ou structures suivant votre besoin.
Infos et renseignements au 02 41 92 48 01

> Tous les jeudis de 13h30 à 16h30

Mairie déléguée de **Combrée**
les semaines paires : 4 mai, 1^{er} juin, 15 juin, 29 juin
Mairie déléguée de **Chazé-Henry**
les semaines impaires : 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin
Permanence tenue par l'association Envol
Infos et renseignements au 02 41 92 48 01
ou au 06 72 08 27 53.

Pour les associations

Si vous êtes une association du territoire et que vous rencontrez des difficultés avec le numérique, merci de vous rapprocher du Point Local d'Accueil et d'Information des Associations (PLAIA).

Plusieurs actions (utilisation des réseaux sociaux, création de l'espace association...) verront le jour durant l'année 2023.

Infos et renseignements au 02 41 92 48 01



L'accompagnement collectif

Les ateliers numériques sont des cycles d'ateliers permettant de se familiariser avec un objet (ordinateur, tablette et smartphone) et d'apprendre à utiliser Internet.

> Depuis janvier

Cycle de 8 séances réservé aux plus de 60 ans concernant la découverte de la tablette tactile.

Déjà complet mais d'autres cycles auront lieu en 2023 (dates à venir).

COMPLET

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire sur la liste d'attente auprès de France Services au 02 41 92 48 01.

> le lundi de 10h à 12h

Découverte et prise en main d'un ordinateur
Ateliers terminés en mars mais possibilité de poursuite selon les besoins des participants
Mairie déléguée de **Saint-Michel-et-Chanveaux**, 1 rue d'Anjou
Organisé par l'association la Fraternelle et Familles rurales Saint-Michel-et-Chanveaux
Infos et renseignements au 02 41 94 35 96

> 2 fois par mois

Mairie déléguée du **Tremblay**, 7 rue de la Libération
Permanence tenue par l'association Familles Rurales du Tremblay.
Infos et renseignements au 02 41 94 15 75

Pour les jeunes

> Vendredi 28 avril de 14h à 17h

Atelier Jeux vidéo coopératifs.
Cantojeunes à Pouancé. Tarif : 3 € +2 € adhésion annuelle.
Infos et renseignements : 02 41 61 53 81 ou 06 84 72 19 92

12 Culture



Réseau des bibliothèques d'Ombree d'Anjou



Nous poursuivons notre programmation culturelle en partenariat avec la compagnie pluridisciplinaire "La Goulotte" :

Vendredi 30 juin à partir de 19h, votre réseau des bibliothèques s'associe à la Fête des vacances « Le Festi'Canto » organisée par Cantojeunes et vous propose un **concert-spectacle "Nos jeux ont des oreilles"**.

Rendez-vous dans les locaux de Cantojeunes, Place du Champ de Foire à Pouancé Fouaces au feu de bois, buvette et autres groupes de musique à suivre.

Le partenariat avec la ludothèque itinérante Lud'Anim continue en itinérance sur notre réseau de bibliothèque. Venez jouer à tout âge en famille ou entre amis : jeux de société, de stratégie, d'adresse, de manipulation.

Prochaines dates : samedi 13 mai de 14h à 18h, à la bibliothèque de Saint-Michel-et-Chanveaux, et le mercredi 28 juin de 14h à 19h, à la médiathèque de Combrée.

Les ateliers du mercredi



Chaque mercredi après-midi des vacances scolaires, vos deux médiathèques vous proposent des animations autour d'un pays ou d'une région du monde.

Retrouvez toute la programmation sur notre site internet ombreedanjou.bibenligne.fr et sur la plaquette d'information de la saison culturelle.

Contact : bibliombree@ombreedanjou.fr / 06 77 44 81 40

Programmation Atelier Legault 1^{er} semestre 2023



Théodore FAIRCHILD et Frères d'Art :
du samedi 18 mars au dimanche 23 avril

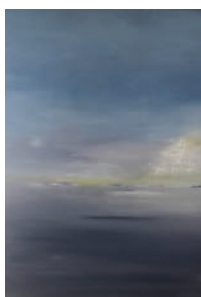
Exposition des écoles publiques d'Ombree d'Anjou :
du vendredi 5 mai au dimanche 14 mai

Exposition des écoles privées d'Ombree d'Anjou :
du vendredi 26 mai au dimanche 4 juin

Exposition dans le cadre de la quinzaine du sport à Ombree d'Anjou : du jeudi 8 au dimanche 18 juin

Atelier Legault, Place de la République / Pouancé

Horaires
d'ouverture :
jeudi
et vendredi
de 14h à 18h,
samedi
et dimanche
de 15h à 18h30.



Osez l'école de musique de l'Anjou bleu !



L'école de musique c'est :

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- des instruments comme la harpe, les cuivres, le violoncelle...
- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique, le tout est de se faire plaisir ensemble et bien d'autres activités à découvrir !

Renseignements et inscriptions :
Nicolas DEBRAY - 06 37 29 84 91
ndebray@anjoubleu.com



© Alain CHUDEAU

Tourisme et Patrimoine 13



Concours des maisons Fleuries



Le concours est ouvert dans toutes les communes déléguées d'Ombree d'Anjou. **Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} avril au 31 mai.** Les personnes inscrites les années précédentes sont automatiquement inscrites. Les personnes ne souhaitant plus participer doivent en informer leur mairie déléguée.

Le bulletin d'inscription et le règlement sont téléchargeables sur le site internet d'Ombree d'Anjou www.ombreedanjou.fr ou disponibles en mairie déléguée.

Villes et Villages Fleuris, qu'est-ce que c'est ?

Le label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Les communes déléguées de Pouancé et de Saint-Michel-et-Chanveaux détiennent 2 fleurs. **Dans le cadre du maintien de ce label, les communes labélisées recevront la visite du jury du Concours Régional des Villes et Villages Fleuris entre le 8 juin et le 7 juillet.**



Dans le cadre des Rendez-vous Nature en Anjou

Samedi 13 mai à 15h00
Etang Saint-Aubin
de Pouancé (côté voie verte)
Cie Patrick Cosnet
"L'Arbre qui plantait des hommes"



L'histoire commence en 1943 dans la forêt de Buchenwald et nous conduit jusqu'à l'incendie de Notre-Dame de Paris. Satisfait de lui-même et enfermé dans ses compulsions, l'Homme brandit sa tronçonneuse. Il reste sourd à la sagesse de l'Arbre et insensible à la générosité de la Terre.

Un spectacle musical, sensible et humoristique. Apporter chaises pliantes, couvertures...

Inscription :
Hôtel de ville d'Ombree d'Anjou
02 41 92 35 19

C'est parti pour une nouvelle saison au Château médiéval de Pouancé !

Après une pause hivernale, le château de Pouancé reprend vie avec le retour des visites guidées. La toute première de l'année s'est déroulée le jeudi 23 mars, pour les élèves d'une école primaire de Corzé. De nombreux groupes sont attendus en avril, mai, juin et tout l'été.

C'est d'ailleurs presque avec le solstice d'été, **le mardi 20 juin, que la forteresse rouvrira ses portes au public individuel.**

Jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine, le 17 septembre, vous pourrez remonter le temps et découvrir l'histoire mouvementée du château de Pouancé. L'occasion parfaite pour partir à la conquête des tours, de la glacière ou de la poterne.

Rendez-vous du mardi au samedi, à 10h30, pour une visite guidée uniquement sur réservation auprès de l'Office de Tourisme.



© Olivier-Calvez

Tarifs individuels :
Adulte : 5€ - Enfant (4-12 ans) : 2,50€ - Forfait famille (2 adultes + 2 enfants) : 12,50€
Pour les tarifs groupes, nous consulter.

Office de Tourisme de l'Anjou bleu : 02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com

14 Sport



La quinzaine du sport de retour en 2023

Après le succès de l'édition 2022, et ce malgré l'annulation de certaines animations à cause de la canicule, la quinzaine du sport d'Ombree d'Anjou est de retour pour une nouvelle édition organisée du 5 au 18 juin 2023.

Comme l'année dernière, plusieurs temps forts ouverts au public vont venir rythmer l'évènement comme les soirées sportives, le 6 juin à Bel-Air et le 13 juin à Pouancé, ou la conférence autour du sport/santé (date et thématique à venir). Il sera également possible de visiter deux expositions « sportives » à l'Atelier Legault. Enfin, plusieurs actions vont être organisées pour les scolaires, et notamment des animations sportives en partenariat avec le réseau des bibliothèques d'Ombree d'Anjou.

Le programme complet de l'évènement sera disponible dans le courant du mois de mai.



Le point sur les équipements sportifs



Le parc des équipements sportifs de la commune continue de se développer. Les jeux pour enfants de la Chapelle-Hullin, de l'école de La Prévrière et du groupe scolaire de l'Ombree vont être changés avant l'été et une nouvelle aire de jeux sera également créée dans le centre-bourg

de Saint Michel et Chanveaux. Dans les prochains mois, une réflexion va être engagée pour renouveler les aires de jeux des autres communes déléguées, notamment celles des écoles publiques.

En début d'année, les services d'Ombree d'Anjou ont commencé à travailler sur deux projets importants : la rénovation de la salle de sport Henri Gazeau à Bel-Air de Combrée et la création de nouveaux bâtiments au stade de football de Combrée.

Ces deux équipements, très utilisés, n'ont pas été rénovés depuis leur construction. Les associations sportives vont être associées à la réflexion pour pouvoir répondre au plus juste à leurs besoins.

Le début des travaux est espéré pour 2024.

Disponible gratuitement en mairie
ou sur le site internet :
le guide des sports et le livret « Courir à OA »



La commune met à disposition gratuitement des associations une arche gonflable pour leur manifestation.

Réservation de l'arche auprès du service des sports :
f.brianceau@ombreedanjou.fr / 02 41 92 35 19



Enfance Jeunesse 15

Inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée



Toutes les inscriptions aux écoles publiques d'Ombrée d'Anjou et aux services périscolaires s'effectuent en mairie déléguée de votre commune de résidence.

- **Pour une nouvelle inscription :**

1. Retirer un dossier en mairie déléguée ou sur le site internet d'Ombrée d'Anjou www.ombreedanjou.fr
2. Le compléter et joindre les pièces justificatives demandées sur le dossier (fiche sanitaire, attestation d'assurance, copie des vaccins, attestation CAF ou MSA, RIB si vous souhaitez un prélèvement automatique, copie du livret de famille).

3. Une fois le dossier complet, la mairie déléguée vous enverra un code abonné pour avoir accès au portail famille et effectuer vos demandes de réservation ou absences.

- **Pour un renouvellement d'inscription :**

1. Un courrier vous sera distribué à l'école en fin d'année scolaire et via le portail famille avec un coupon réponse à remettre en mairie déléguée pour l'ouverture de vos services périscolaires.
2. Vous pouvez mettre à jour vos données directement sur votre portail famille.
3. Joindre les documents mis à jour pour la rentrée de septembre (justificatif CAF ou MSA, attestation d'assurance, fiche sanitaire et copie des vaccins si changement).

Vous pouvez faire des modifications tout au long de l'année via le portail famille ou en contactant votre mairie déléguée.

Le portail famille est accessible à tous via l'application mobile gratuite à télécharger dans l'Apple store ou Play Store. Ainsi, vous pouvez faire vos demandes de réservation ou d'absences ou nous contacter de n'importe où !

Investissement informatique

La collectivité a répondu à un appel à projet pour le socle numérique des écoles élémentaires proposé par le ministère de l'éducation nationale. Elle a obtenu une subvention de 25 000 € sur les 67 000 € engagés, pour l'acquisition de matériels informatiques dans les écoles publiques d'Ombrée d'Anjou.

Financé par



En février 2023, des classes mobiles (tablettes ou ordinateurs portables), des vidéoprojecteurs, des tableaux interactifs ont pu être installés dans chaque établissement, selon les choix des directeurs d'écoles.

Nouveaux équipements mobiliers dans les écoles

Après un recensement auprès des équipes éducatives de chaque établissement, des investissements en mobilier ont été faits fin 2022 : nouveaux bureaux pour les élèves, de nouveaux meubles, tapis de regroupement, banquettes...



École du Tremblay



De nouvelles tables de tri dans trois restaurants scolaires

Dans le cadre de la mesure "plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes" gérée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la collectivité a déposé une demande de subvention afin d'équiper certains restaurants scolaires d'une table de tri. **La collectivité a reçu un soutien de l'Etat permettant l'acquisition de 3 tables de tri (avec l'option pesée des déchets alimentaires) mises en place dans les restaurants scolaires de Bel-Air, de Pouancé et de Chazé-Henry.** Le but étant de lutter contre le gaspillage alimentaire et de sensibiliser les enfants au tri sélectif.



Le Relais a soufflé ses 20 bougies !



Le 22 janvier 2002, un nouveau service naissait sur le territoire : le Relais Assistantes Maternelles.

Déjà 20 ans de matinées-jeux, de rendez-vous avec des parents et professionnels, de réunions, de projets avec les élus, de fêtes et de sorties, de partenariats ... 20 ans de rires, de jeux et de bonne humeur !

Alors, on a fait la fête pour ce bel anniversaire et au programme de cette soirée du 25 novembre 2022 : panneaux photos, échanges de beaux souvenirs, bal pour tous animé par Théodore Cailleau et visionnage du nouveau film de promotion "mon métier d'assistante maternelle" dans lequel 5 assistantes maternelles d'Ombree d'Anjou témoignent.

Une soirée réussie !

Bilan de l'accueil de loisirs des vacances d'hiver

À l'accueil de loisirs « Anima'Kids », les vacances d'hiver se sont passées sur le thème du Carnaval et du Cirque.

La 1^{ère} semaine, les enfants ont défilé dans les rues de Pouancé. Les 3/6 ans sont allés à Azé pour profiter de structures gonflables en tout genre mises en place par une Association de Parents d'Elèves.

Et la 2^{ème} semaine, les 7/11 ans se sont rendus à Nantes où ils ont "jumpé" à JUMP XL le matin et visité les Machines de l'île l'après-midi.

Au Multi'Act, avec Samuel et Marina, il y a eu une bonne fréquentation sur les 15 jours avec la 1^{ère} semaine, une sortie à la piscine de Craon, et la 2^{ème} semaine, une sortie commune avec l'accueil de loisirs à Nantes.

Pensez à vous inscrire rapidement avant les petites vacances (pas d'accueil de loisirs pendant les vacances de Noël) car le nombre de places est limité !





Les vacances d'hiver avec Cantojeunes !



Chaque période de vacances scolaires est l'occasion pour les jeunes de 11 à 17 ans de savourer un temps de pause en profitant d'activités diverses que les animateurs leur concoctent.

En février était au programme, entre autres, une sortie à la patinoire à l'Icepark d'Angers suivie d'un match de hockey sur glace. Les jeunes ont également cuisiné, notamment lors des journées "ciné'sushi" et "une escale au Japon" organisées en partenariat avec les bibliothèques de Combrée et Pouancé.

Fatima a offert aux ados ses conseils en modelage et poterie, tandis que Paul, passionné d'imprimantes 3D, montrait leur fonctionnement à d'autres.

Enfin, une vingtaine de jeunes a entamé la réflexion sur l'organisation de séjours et activités pour l'été prochain !

Une nouvelle page « Vie scolaire » sur le site internet de la commune

Les écoles et associations de parents d'élèves d'Ombree d'Anjou qui souhaiteraient rédiger un article sur un événement passé ou une action de leur école peuvent désormais le publier sur le site internet de la commune. Pour cela, elles doivent se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/systeme/actualites/> et cliquer dans la colonne de droite sur « Proposer une actualité ». L'article sera validé par le service communication et apparaîtra dans les actualités du site à la nouvelle catégorie « Vie scolaire ».

Pour annoncer une manifestation à venir, elles peuvent toujours se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/annoncer-une-manifestation/> et remplir le ou les formulaires en fonction des supports souhaités : un formulaire pour diffusion sur le site internet, la page Facebook et Intramuros et un formulaire pour diffusion sur les panneaux lumineux.

Agenda de fin d'année scolaire des écoles

Samedi 13 mai à partir de 14h30
Marché de printemps
Parc Pré de la Cure / Grugé-l'Hôpital
Organisé par l'APEL école St-Joseph

Samedi 17 juin
Kermesse et soirée repas
MCL / Bel-Air de Combrée
Organisé par l'APEL école Notre-Dame des Ardoisières

Dimanche 18 juin à 14h
Kermesse
École Ste-Marie / Chazé-Henry
Organisé par l'APEL école Ste-Marie

Samedi 24 juin
Fête des écoles publiques
Parc municipal / Pouancé
Organisé par les APE des écoles publiques

Dimanche 25 juin
Fête de l'école
École Les éperviers / La Prévière
Organisé par l'APE école Les éperviers

Dimanche 25 juin à 14h
Kermesse des écoles privées
Enclos du vieux château / Pouancé
Organisé par les APEL école primaire St-Joseph et collège Le Sacré Cœur

Samedi 1^{er} juillet à 10h
Fête de l'école
École Les P'tits Cailloux / Chazé-Henry
Organisé par l'APE école Les P'tits Cailloux

Samedi 1^{er} juillet
Fête de l'école
Parc du Val fleuri / Bel-Air de Combrée
Organisé par l'APE Groupe scolaire de l'Ombree

Dimanche 2 juillet à partir de 9h30
Kermesse
Salle Marcel Vaslin / Combrée
Organisé par l'APEL école St-François

Dimanche 2 juillet à 17h
Spectacle PEPLUM
Promenade jardinée
(à côté du Petit Théâtre)
Pouancé
Organisé par l'école de musique de l'Anjou Bleu



avec des élèves
CM1-CM2 de
l'école Jules
Verne
de Pouancé



18 | Scolarité



Collège public Philippe Cousteau

Toujours engagés, toujours solidaires

Au cours du deuxième trimestre, les projets et actions s'inscrivant dans le volet solidaire du label E3D (Etablissement en démarche de Développement Durable) ont continué de jalonner les activités des élèves.

Ainsi, dans le cadre du **Parcours éducatif de santé**, tous les élèves de 3^{ème} ont pu bénéficier avec le concours du Centre Français de Secourisme 49 de la formation PSC1 qu'ils ont tous réussi à valider. Cette attestation, requise pour la passation de certains examens ou concours, reconnaît un premier niveau d'acquisition en matière de premiers secours.

Les élèves de 6^{ème} ont quant à eux participé, pour leurs **parcours éducatifs Citoyen et Artistique et Culturel**, pour la troisième année consécutive à l'opération « Des Enfants et des Arbres », en collaboration avec les associations Fonds de Terroir et Sylvagraise. Ils se sont rendus, le 10 février dernier, sur l'exploitation de M. et Mme ELUARD au lieu-dit La Liardière afin de réaliser une plantation de haie et découvrir un modèle d'agriculture biologique. Ils ont en outre participé à **deux ateliers artistiques en plein air (théâtre, arts plastiques)**. Une belle journée riche d'enseignements, placée sous le signe du partage.

D'autres projets en lien avec la **préservation des Espaces Naturels Sensibles et des Espèces** ont eu aussi lieu. Ainsi, les classes de 5^{ème} se sont rendus autour de l'étang de St-Aubin pour réaliser **une séance d'observation de l'écosystème**. Les élèves de 3^{ème} ont quant à eux participé à un **ciné-débat autour de la projection du film « Animal »** et échangé avec M. Daniel Cottineau, agriculteur à Ombrée d'Anjou.

Enfin, à l'initiative des personnels techniques du collège, une collecte solidaire est organisée dans les salles de classe pour récupérer les stylos usagés en faveur de l'association Anfrance (www.anfrance.fr) qui vient en aide aux malades atteints de neurofibromatose (maladie génétique qui atteint la peau et le système nerveux).

Pour continuer de suivre toutes nos actions et projets, une seule adresse : <https://cousteau.anjou.e-lyco.fr/>

Ismaël CHESSÉ, Principal





Collège privé Le Sacré Cœur

Après une nouvelle classe de 6^è en 2021, le collège Le Sacré-Cœur compte désormais une 10^è division avec la création d'une 5C depuis septembre 2022. Cette année 2023, le collège compte 232 élèves dont 76 sixièmes, accueillis lors de leur journée de rentrée et qui ont, depuis, participé à l'opération « Des Enfants et des Arbres ». En fin d'année, ils pourront de nouveau profiter de la classe découverte à Belle-Ile en Mer. Les voyages scolaires ont en effet repris, notamment avec l'aide financière apportée par l'APEL.

En mai, les 5^è vivront deux journées qui leur feront découvrir le Moyen Age et Terra Botanica. Les 4^è ont pu réaliser un séjour à la montagne en janvier. Les 3^è, après l'opération « 10 de conduite » qui les a vus conduire de vraies voitures, se rendront en Espagne après plusieurs interventions pour préparer leur orientation. Nous espérons tous que les résultats qu'ils obtiendront au Brevet seront aussi probants que ceux de leurs aînés qui se sont tous vus remettre un diplôme en novembre dernier. Cette promotion a, en effet, obtenu un magnifique 100% de réussite, récompensant ainsi les



élèves et comblant de joie enseignants et familles. Les Cadets de la Sécurité, se rendront début avril à Brest pour découvrir la base navale et monteront à bord du sous-marin nucléaire « Le Triomphant » pour une visite inoubliable.

Les projets pour « Réussir Ensemble » battent toujours leur plein au sein de notre Collège et guident les élèves dans leur parcours scolaire !

Site internet :

<https://college-sacrecoeur-pouance.anjou.e-lyco.fr/>

JL PINON, Chef d'établissement



20 Transition énergétique



Défi Mobilité 2023 - Passez à un mode de transport écomobile !

Cet événement, à la carte et sans obligation de participation, est l'occasion de (re)découvrir collectivement, des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement tels que la marche à pied, le vélo, la trottinette, les rollers, les transports en commun ou encore le covoiturage pour les trajets domicile-travail et domicile-école.

Défi Mobilité du 22 au 28 mai 2023

Vous souhaitez valoriser vos habitudes de déplacements écologiques ?

Vous souhaitez tester de nouveaux modes de transport pendant une semaine ?

Inscrivez dès maintenant votre établissement professionnel ou scolaire sur : <https://www.defimobilite-paysdelaloire.fr/>



Agriculture

Encore un succès pour les Semaines de l'agriculture !

Du 13 au 24 mars dernier, Ombrée d'Anjou a organisé la 8^{ème} édition des Semaines de l'Agriculture.

L'année 2023 a vu le retour d'un événement autour de l'enjeu de la transmission des exploitations agricoles et permettant la mise en relation des cédants et des porteurs de projets. Cet « Apéro Transmission », qui a rassemblé une cinquantaine d'agriculteurs, porteurs de projets, élus et partenaires, a été organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et Anjou Bleu Communauté.

Une centaine d'agriculteurs et futurs agriculteurs étaient présents pour une journée dédiée à la « Transformation à la Ferme » organisée avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et le Pays de l'Anjou Bleu. Les membres de la Ferme de la Croix Brillat de Saint-Michel-et-Chanveaux ont présenté leur démarche d'installation d'un atelier de transformation de fromage sur leur exploitation.

Près de 800 marcheurs ont pu découvrir les fermes de Combrée dans le cadre de Balade en Fermes. Ils ont pu aussi profiter d'un marché de producteurs et se res-

taurer avec les galettes, boissons et desserts préparés par les associations de parents des écoles de Combrée.

Enfin, comme chaque année, les professionnels ont fait découvrir leur métier et leur parcours aux classes de 4^e des collèges et les élèves de maternelles sont allés visiter des fermes pédagogiques.

Les résidents des EHPAD, de la résidence du Parc de Pouancé et de l'EPMS ont été accueillis à la ferme des sœurs Rivron à Combrée.

Les semaines de l'Agriculture sont soutenues par le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, Groupama et la MSA.



Visite de la ferme du GAEC Rivron avec les adultes de l'EPMS



Environnement 21

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon agit pour les odonates

En 2020, le Syndicat du Bassin s'est lancé dans un programme d'inventaires visant à restaurer des milieux favorables aux odonates (libellules) dont les espèces cibles sont patrimoniales comme l'Agrion de Mercure.

Sur l'ensemble du Bassin de l'Oudon, une soixantaine de stations sur cours d'eau et une quarantaine de stations sur mares ont été sélectionnées et prospectées entre 2020 et 2021.

Suite à ces inventaires, une campagne de travaux de restauration a été réalisée entre la fin janvier et la mi-mars 2023 sur les communes d'Erdre en Anjou, Loiré, et Ombrée d'Anjou.

À Ombrée d'Anjou, les travaux ont eu lieu sur le ruisseau le Gagné en aval du plan d'eau communal de Combrée et sur un cours d'eau se trouvant à côté de l'Hôtel de ville de Pouancé.



Les travaux ont consisté principalement à ouvrir le cours d'eau à la lumière en procédant à du débroussaillage des berges et de l'abattage sélectif des arbres présents, dans le but de favoriser la biodiversité.

Le coût des travaux et des inventaires s'élève à 81 000 € TTC, financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



DE MARS À JUIN 2023

INVENTAIRE POUR IDENTIFIER ET PRÉSERVER



Le bureau d'étude DCI est habilité à pénétrer sur les parcelles du territoire
Pour plus d'informations, veuillez contacter la Commission Locale de l'Eau (02.41.92.52.84)

Financé par :



Inventarier pour identifier et préserver

Les zones humides et le bocage constituent des réservoirs naturels pour stocker l'eau et atténuer les effets du dérèglement climatique. Ces espaces riches en biodiversité participent à l'identité territoriale.

Les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de l'Oudon et les élus d'Anjou Bleu Communauté s'associent pour mener l'inventaire et la caractérisation des zones humides et du bocage sur le territoire de la communauté de communes, dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin versant de l'Oudon et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

DCI environnement est missionné pour réaliser ces inventaires de mars à juin 2023. Ils sont habilités par l'Etat à pénétrer sur les parcelles privées.

Pour plus d'informations, contactez la CLE au 02 41 92 52 84.

22 Infos diverses



Évaluation de la Convention Territoriale Globale

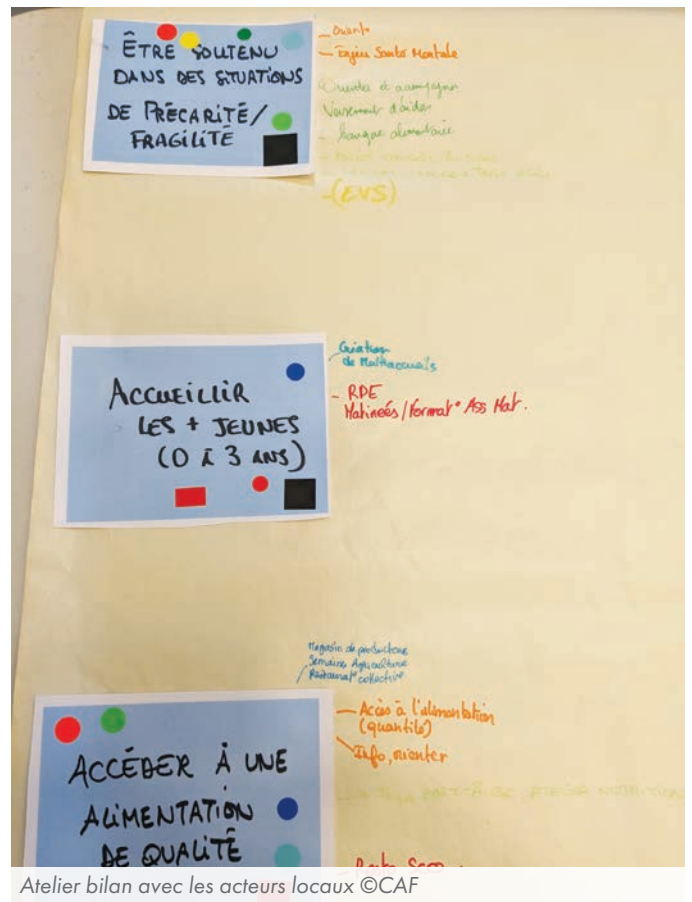
Focus sur les actions à destination des jeunes, des familles et l'action sociale

La commune d'Ombree d'Anjou, les communes d'Armaillé et de Carbay ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG) pour 3 ans avec la CAF. Cette convention partenariale présente le projet social du territoire autour d'objectifs partagés entre les signataires.

Les actions prioritaires répondent aux enjeux locaux de la petite enfance, de l'enfance/jeunesse, de l'animation de la vie sociale, de la parentalité, du logement et du cadre de vie et de l'accès aux droits et aux services.

La Convention Territoriale Globale arrivant à son terme en décembre 2023, il est temps de faire le bilan. En parallèle d'un travail en interne auprès des services communaux, des partenaires sociaux et de l'enfance/jeunesse, l'évaluation passe aussi par la consultation des habitants.

Plusieurs enquêtes se tiendront au mois de juin auprès des bénéficiaires des services du CCAS, de France Services ; auprès des familles, etc.



Atelier bilan avec les acteurs locaux ©CAF

Prise de RDV pour les cartes d'identité et les passeports en ligne !

Les prises de rendez-vous pour les demandes de cartes d'identité et de passeports peuvent se faire via le site internet de la commune www.ombrededanjou.fr.

En bas de la page d'accueil du site, cliquez sur l'onglet « Carte d'identité et passeport ».

Vous trouverez ainsi toutes les démarches à effectuer pour faire votre demande ainsi que le calendrier avec les créneaux disponibles pour les prises de rendez-vous.

Si vous ne trouvez pas de créneau qui vous convient, vous pouvez également faire une recherche sur le site de l'ANTS : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>, qui référence tous les rendez-vous possibles aux alentours d'Ombree d'Anjou.



Les rendez-vous ont lieu à la mairie déléguée de Pouancé, au 38 rue du Maréchal Foch, qui est la seule mairie déléguée d'Ombree d'Anjou équipée d'un dispositif de recueil.



Infos diverses

Hausse des prix de l'énergie

Besoin d'un coup de pouce pour comprendre les dispositifs d'aide de l'État ?

Voici quelques ressources pour vous aider :

- **Un guide à destination des particuliers, des professionnels, des associations et des collectivités** regroupant toutes les aides existantes, les critères d'éligibilité et les démarches à suivre :
Guide des dispositifs d'aide sur l'énergie sur
<https://www.philippe-bolo.fr/rapports/>
- **Un guide à destination des TPE et PME** réalisé par la préfecture de Maine-et-Loire :
TPE et PME : Les aides pour faire face à la hausse des prix de l'énergie sur
<https://www.maine-et-loire.gouv.fr/>
- **Pour les entreprises, en cas de difficultés, il est possible de contacter le conseiller départemental à la sortie de crise :**
M. TCHA : patrice.tcha@dgfip.finances.gouv.fr
ou codefi.ccsf49@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : 02 41 20 21 24 ou 06 18 09 45 33



La voix de la minorité

23

Quel bilan à mi-mandat ?

Mandat démarré sur de **belles ouvertures** :

- **2 personnes** de notre liste, à titre consultatif, ont intégré le **bureau municipal** - Ensemble des maires et des adjoints d'Ombree d'Anjou - Il se réunit toutes les 2 semaines.
- Des habitants non élus, volontaires - expression d'un fort engagement - ont été acceptés dans les diverses **commissions municipales**.
- **Des assemblées locales** - mini conseil municipal comprenant le maire, les élus et les non élus de la commune déléguée - devaient se réunir régulièrement sur chaque commune déléguée.

Aujourd'hui :

- **Une seule personne** de notre liste participe au bureau. Refus du bureau municipal d'accepter la suppléance de l' élu absent pour plusieurs mois. Pourquoi ?
- Élus et non élus **de moins en moins** présents aux commissions. Informations descendantes, manque d'échange, de participation aux prises de décisions décourageant.
- Des assemblées locales disparates. Manque d'écoute des habitants - certaines communes déléguées ignorent les habitants non élus des commissions municipales - Sentiment d'abandon.

Ensuite ?

- Les projets en cours permettront d'améliorer votre quotidien : Maison de santé, Multi accueils, ...
- Des besoins imprévus et de lourds investissements sont en réflexion (églises, piscine, ...) inconnus en 2020. Serez-vous **impliqués** dans ces nouveaux projets ? Serez-vous **consultés** ? Serez-vous **associés** aux prises de décisions ?
- Vous avez d'autres projets : Quelle place auront-ils ?

Envoyez-nous vos propositions.
Contact : odace490@gmail.com

France Services Ombrée d'Anjou informe les propriétaires...



Une nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales à partir de 2023, la Direction générale des finances publiques demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou

d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023.

Cette démarche permettra aux impôts de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants.

Sont concernés les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, les usufruitiers et les indivis. Il y a 3 possibilités pour réaliser cette déclaration :

- Sur l'espace impots.gouv.fr dans l'onglet « biens immobiliers »
- Par téléphone en appelant le 0 809 401 401. Pensez à préparer votre numéro fiscal
- Avec un formulaire papier à compléter et envoyer aux impôts de Segre

Cette démarche est possible à France services ou dans votre mairie déléguée. Apporter l'avis de taxe foncière pour la photocopie.

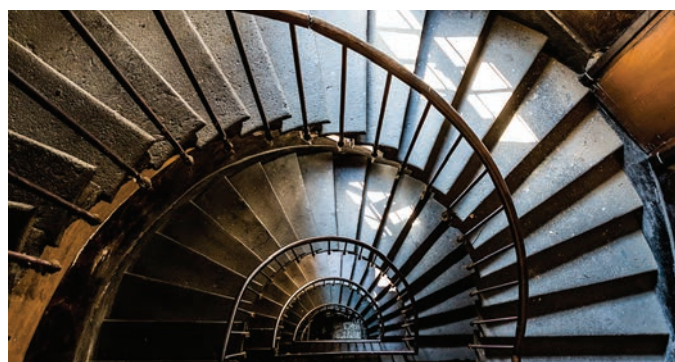
À savoir : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

Un nouveau service en ligne pour gérer ses biens immobiliers

Depuis le 2 août 2021 tout usager propriétaire, qu'il soit un particulier ou un professionnel (personne morale), peut à partir de son espace sécurisé sur impots.gouv.fr :

- Consulter l'ensemble de ses biens bâtis sur le territoire ainsi que leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...);
- Déclarer en ligne ses travaux d'agrandissement ou d'aménagement ;
- Effectuer une déclaration de fin de travaux ;
- Mettre à jour ses démarches fiscales, une fois les travaux de construction ou d'aménagement terminés ;

- Répondre depuis son espace personnel aux demandes de l'administration concernant des locaux existants.



© Gérald Villena

Sources :

<https://www.service-public.fr> - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039683923>